

Image not found or type unknown



Deces du locataire récupération du bien

Par **FERRANT Martine**, le **21/03/2017** à **15:13**

Bonjour

mon locataire et décédés, la famille ne veut entendre parler de rien ,pas de succession ,pas de notaire rien, nous nous nous trouvons avec un dépôt de voiture, moteur pneu etc..

personne ne sais quoi faire, nous on nous empêche de relouer, vital pour, nous complément pour la retraite

j'ai écrit au président de la république, au préfet de région ,tel a la gendarmerie,

personne n 'a de réponse ,

avez vous une solution ,pour que l' on puisse, récupéré notre bien

merci de votre réponse

Par **fabrice58**, le **21/03/2017** à **17:04**

Qui vous empêche d'entrer dans ce bien ?